

26. Participation des familles aux rencontres des **EQUIPES U9**

Les jeunes U9 engagés en équipe participent à 8 plateaux /an entre octobre et mai, encadrés par le club via son animateur mais sur lesquels la participation des familles est primordiale. Les missions à assurer :

- **Pour l'année : 1 parent référent d'équipe** : publier les convocations aux plateaux et besoins en bénévolat la semaine précédant le plateau, relance jusqu'au mardi soir et retour des infos au club pour le mercredi matin.
- **Par plateau : 2-3 parents accompagnants pour les joueurs (et 2-3 véhicules)** : constituer des binômes de parents volontaires pour chaque plateau, tout parent est éligible. 1 parent sur le banc d'équipe pour les entrées/sorties de joueurs, 1 parent à la table pour compter les points avec l'adversaire, 1 parent supplémentaire pour gérer le sanitaire (bobos, WC) et assurer une 3^{ème} voiture si nécessaire à l'extérieur (attention : pas d'enfant à l'avant des voitures avant 10 ans).
- **Par plateau à domicile : des parents recevant les équipes invitées** : tenir une buvette pendant le plateau (cf. fiche buvette) et servir le pot final aux équipes. Ces parents apportent les boissons pour tous les jeunes +/- des gâteaux/biscuits s'ils le souhaitent. Le club fournit des verres en carton.

3. LES ENGAGEMENTS DU CLUB ET DES ENTRAINEURS

31. Objectifs, valeurs

L'association Union Saint-Grégoire Basket organise pour ses licenciés des **entraînements et des matchs** en accord avec les règles de la Fédération Française de Basket-Ball et du Comité d'Ille et Vilaine. Le club, via ses salariés, enseigne les fondamentaux individuels et collectifs du basket dans le respect des règles du jeu, de l'arbitrage, du fair-play entre basketteurs et du respect entre les parties prenantes : joueurs, encadrants, parents, public. Le plaisir de jouer, l'attitude sportive et l'engagement associatif des jeunes et des familles sont des valeurs fortes.

32. Fonctionnement associatif

Le club fonctionne grâce à **l'énergie de bénévoles et à la trésorerie** issue des événements **mis place grâce à l'engagement des adhérents**. Aussi, tous les licenciés et leurs familles sont invités à proposer leurs services ponctuellement sur des événements ou les tâches régulières des différentes commissions : secrétariat, gestion sportive et planning, gestion logistique et événements, gestion partenariats et communication, gestion comptable.

33. Locaux

Les activités de l'association ont lieu majoritairement dans les locaux du Cosec salle H et H', détenus et entretenus par la commune et partagés avec d'autres associations sportives. Aussi, le club et les licenciés sont responsables du maintien en état des locaux. Tout dysfonctionnement est à remonter aux encadrants. **La présence des jeunes dans les locaux, en dehors des plannings prévus et/ou l'absence d'adulte encadrant, est strictement interdite.**

34. Diffusion d'un projet sportif, de planning et de règles

Le club, au travers de ses entraîneurs et avec l'aide de la commission sportive, applique le projet sportif défini pour chaque catégorie de joueurs. Il accompagne chaque joueur/joueuse dans sa progression individuelle, et chaque catégorie et équipe dans sa progression collective. Il reste disponible et à l'écoute des joueurs et des familles.

En début d'année, le club diffuse son **projet sportif** aux licenciés et à leurs familles, qui concerne :

- La formation et l'encadrement des joueurs de chaque catégorie
- La formation et l'encadrement des jeunes à la table et à l'arbitrage
- La formation et l'encadrement des coachs des équipes engagées